



## Arrêté municipal suite péril de l'immeuble voisin

Par **Léon 82**, le **23/05/2024** à **17:13**

Je suis propriétaire d'un immeuble avec 6 appartements loués

Le 14/05, mon immeuble a fait l'objet d'un arrêté municipal – procédure ordinaire d'interdiction d'accéder et d'habiter l'immeuble.

Cet arrêté fait suite au désordre structurel constaté par un expert sur l'immeuble voisin qui nécessite des travaux de sécurisation et qui fait l'objet d'un arrêté de péril ordinaire N° (2024 / 095A)

Au titre de l'arrêté qui frappe mon immeuble, je dois reloger mes locataires et suspendre les loyers alors que je ne suis en aucune façon responsable de cette situation.

Quels sont mes recours et actions en justice possible ?

Vous remerciant

François

Par **nihilscio**, le **23/05/2024** à **19:11**

Bonjour,

Vous avez un recours contre le propriétaire de l'immeuble qui met en péril vos locataires.